



**COORDINATION NATIONALE DES  
ORGANISATIONS PAYSANNES DU MALI**

Kalaban coura Ext. Sud Rue 352 Porte 69, BP. E 2169 Bamako Mali

Tél. : 00223 20 28 68 00 - Email : [cnopmali@yahoo.fr](mailto:cnopmali@yahoo.fr)

Site web: [www.cnop-mali.org](http://www.cnop-mali.org)

---

**RAPPORT**

**ANALYSE DES  
DONNEES DE SUIVI DES  
EXPLOITATIONS  
AGRICOLES  
FAMILIALES**

**2019**

## Table des matières

I.	INTRODUCTION .....	1
II.	OBJECTIF DE L'ENQUETE.....	2
III.	METHODOLOGIE.....	2
IV.	ANALYSE DES DONNEES .....	4
1.	INFORMATIONS GENERALES .....	4
1.1.	1.1.Etendue de l'étude.....	4
1.2.	1.2.Caractéristiques sociodémographiques .....	4
1.3.	1.3.Scolarisation/Alphabétisation .....	5
1.4.	1.4.Appartenance à une organisation paysanne.....	6
1.5.	1.5.Activités agricoles pratiquées par les EAF .....	7
V.	PRODUCTION DE SEMENCE.....	10
VI.	ELEVAGE .....	13
1.	Sédentarisation.....	13
2.	Embouche .....	14
3.	Transhumance .....	16
4.	Produits de l'élevage/production de lait.....	17
VII.	PECHE/PISCICULTURE .....	19
VIII.	ACCES AU CREDIT .....	21
IX.	APPUI TECHNIQUE .....	24
X.	RECOMMANDATIONS.....	26
XI.	CONCLUSION .....	27

## **LISTE DES TABLEAUX**

- Tableau 1 : Nombre d'exploitations familiales enquêtées*  
*Tableau 2 : Nombre de ménage moyen par exploitation*  
*Tableau 3 : Nombre et pourcentage des chefs d'exploitations scolarisés par région* *Tableau 4 : Pourcentage de chefs d'exploitations ayant été appuyé dans l'exercice de leurs activités agricoles*  
*Tableau 5 : Autres aides enregistrées dans l'exploitation*  
*Tableau 6 : Nombre et pourcentage de producteurs de semences*  
*Tableau 7 : Quantité de semences produites*  
*Tableau 8 : Quantité de semences commercialisées*  
*Tableau 9 : Nombre et pourcentage de producteurs de semence ayant reçu une formation*  
*Tableau 10 : Pratique de l'élevage comme activité principale ou secondaire*  
*Tableau 11 : Pourcentage des chefs d'exploitation élevant les espèces animales* *Tableau 12 : Nombre et pourcentage de chefs d'exploitations pratiquant l'embouche* *Tableau 13 : Nombre de chef d'exploitation faisant la transhumance selon les espèces animales*  
*Tableau 14 : Nombre de chefs d'exploitations produisant le lait frais et ses dérivés* *Tableau 15 : Niveau de production du lait frais et de ses dérivés*  
*Tableau 16 : Quantité de lait frais et de ses dérivés commercialisés*  
*Tableau 17 : Nombre et pourcentage d'exploitations pratiquant la pêche ou la pisciculture*  
*Tableau 18 : Niveau de la production et de la vente de poissons*  
*Tableau 19 : Situation des chefs d'exploitation par rapport à la sollicitation d'un crédit*  
*Tableau 20 : Nombre de chefs d'exploitation ayant bénéficié d'un appui technique*

## **LISTE DES FIGURES**

- Figure 1 : Pourcentage d'alphabétisation des chefs d'exploitations*  
*Figure 2 : Pourcentage de chefs d'exploitations appartenant à une organisation paysanne*  
*Figure 3 : Situation des activités principales pratiquées par les EAF*  
*Figure 4 : Pourcentage d'EAF pratiquant une activité génératrice de revenu*  
*Figure 5 : Pourcentage de semences produites par les exploitations*  
*Figure 6 : Situation des animaux embouchés*  
*Figure 7 : Pourcentage des transhumants sur le total enquêté*  
*Figure 8 : Usage de la production de la pêche*  
*Figure 9 : Raisons de non sollicitation de crédit*  
*Figure 10 : Pourcentage fournisseurs de crédits*  
*Figure 11 : Moyenne des emprunts effectués par les chefs d'exploitations*  
*Figure 12 : Destinations des crédits*  
*Figure 13 : Pourcentage des conditions d'emprunts*  
*Figure 14 : Domaines d'appui des EAF*  
*Figure 15 : Nature de l'appui*  
*Figure 16 : Pourcentage des appuis par structure*

## I. INTRODUCTION

L'**économie du Mali** est avant tout Agro sylvo pastoral et aquacole et 80 % de la **population active** travaille dans ce **secteur** qui représentait 40.9 % du PIB en 2017 (18.9% pour le **secteur** secondaire et 40.2 % pour le **secteur** tertiaire). L'agriculture est pratiquée par environ 1313503 exploitations Agricoles familiales (*source* : EAC 2017).

Les principaux défis auxquels le Mali est confronté sont la situation sécuritaire fragile, les infrastructures inadéquates, les contraintes de capacités financières et gouvernementales, la volatilité des prix des produits de base et les conditions climatiques défavorables (sécheresse).

En effet, la défense et la promotion d'une agriculture familiale qui assure une promotion socio-économique durable des exploitations familiales constitue pour la CNOP une vision prioritaire. Elle a toujours œuvré dans ce sens en développant des capacités lui permettant de renforcer son argumentaire en vue d'une meilleure prise en compte de ce modèle de production fortement majoritaire au Mali soit 1313503 exploitations Agricoles familiales.

L'observatoire national des exploitations familiales constitue un cadre d'échange sur les thématiques qui interpellent le développement du secteur primaire, lesquelles thématiques permettent d'alimenter le dialogue politique et le plaidoyer grâce aux réalités vécues par ces dernières. Il se fixe comme objectif de :

- ❖ Renforcer la crédibilité de l'argumentaire de la CNOP et ses fédérations membres dans leur plaidoyer en faveur des exploitations familiales ;
- ❖ Aider à l'amélioration des conditions de transformation des EAF pour qu'elles soient plus performantes ;
- ❖ Contribuer à la mise en œuvre des politiques publiques en développant une fonction de veille et d'alerte.

C'est dans cette optique que la CNOP a initié la mise en œuvre d'un dispositif de suivi des EAF dont l'objectif général est d'étudier les dynamiques d'organisation et de fonctionnement des exploitations agricoles familiales en vue de faciliter la prise en compte de la vision et des stratégies paysannes pour l'élaboration des politiques agricoles.

Pour la réalisation des enquêtes, la CNOP s'est appuyée sur un vivier d'enquêteurs paysans endogènes choisis par les cadres régionaux de concertation et d'échange selon une liste de critères établis.

Les informations issues de la collecte sont saisies dans une application de collecte de donnée mobile via tablette, et transmises par internet à la base de données des exploitations agricoles familiales au niveau de la CNOP.

## II. OBJECTIF DE L'ENQUETE

L'objectif de l'enquête est de capitaliser des informations sur la situation des exploitations familiales durant l'année pour permettre à la CNOP de mieux argumenter ses interventions lors des espaces de négociations/discussions/échanges avec les décideurs nationaux et internationaux.

## III. METHODOLOGIE

La méthodologie utilisée pour mener à bien l'étude est articulée autour des points ci-après :

### ***3.1. Elaboration d'une fiche de collecte des informations***

La fiche de collecte d'information comporte les éléments suivants :

- L'Identification de l'exploitation familiale
- La Production de semences
- L'Elevage/Pastoralisme
  - Transhumance
  - Embouche
  - Production de lait
  - Transformation du lait
- Pêche/Pisciculture
  - Transformation du poisson
- Charges de production
- Appui technique
- Accès au crédit agricole

### ***3.2. Choix des paysans enquêteurs***

Les enquêteurs endogènes au nombre de 72, qui effectuent chaque année la collecte auprès des chefs d'exploitation agricoles familiales sont choisis par les cadres régionaux de concertation et d'échanges de la CNOP selon les critères ci-après :

- ❖ Être paysan(ne),
- ❖ Être d'une OP membre d'une Fédération membre de la CNOP,
- ❖ Être de la localité de collecte,
- ❖ Être disponible,
- ❖ Être lettré (niveau collège minimum).

Deux paysans enquêteurs ont été choisis dans chacun des trente-six (36) cercles des 5 (cinq) premières régions administratives du Mali.

***Malgré la situation sécuritaire difficile sur le terrain, qui a vu la disparition depuis septembre 2019, de deux (02) d'entre eux de la région de Mopti, les enquêteurs restent déterminés à poursuivre le travail de collecte.***

### ***3.3. Echantillonnage***

Trois (3) exploitations Agricoles familiales en moyenne ont été touchées par village selon les disponibilités dans les sous-secteurs d'agriculture en vue de disposer d'un échantillon plus représentatif et désagrégé.

### ***3.4. Recyclage des paysans enquêteurs***

Les enquêteurs paysans ont bénéficié de renforcement de capacité sur la compréhension de la fiche de collecte et l'utilisation des tablettes. La formation à l'utilisation des tablettes a été effectuée en quatre (4) étapes qui sont :

- ✓ Télécharger un formulaire,
- ✓ Remplir un formulaire à partir de la tablette,
- ✓ Finaliser un formulaire,
- ✓ Envoyer le formulaire

### ***3.5. Envoi des données à la CNOP***

Les données saisies dans la tablette sont envoyées par les enquêteurs via internet sur le serveur mis en place à cet effet (<https://ona.io/cnopmali/>).

### ***3.6. Traitement des données***

Le traitement et l'analyse des données ont été effectués par l'équipe chargée de l'observatoire des EAF au sein de la CNOP avec l'appui technique de SOS Faim Belgique. Les données collectées sont exportées sur Excel pour être nettoyées et analysées.

## IV. ANALYSE DES DONNEES

### 4.1. INFORMATIONS GENERALES

#### 4.1.1. Etendue de l'étude

L'enquête a couvert cinq (05) régions administratives du Mali (**Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti**) en 2019, Trente-six (36) cercles couverts en 2019 contre Trente-trois (33) en 2018 ; quatre-vingt (80) communes contre cinquante une (51) en 2018 ; deux cent vingt-huit (228) villages contre cent trente-huit (138) en 2018.

Les enquêteurs ont chacun touché en moyenne 10 EAF (*agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, agro forestiers*) selon les disponibilités dans la commune. Au niveau des EAF, les enquêteurs devaient cibler aussi des femmes et jeunes chefs d'exploitation.

**Au total 660 Exploitations Agricoles Familiales (EAF) ont été enquêtées contre 622 en 2018** comme synthétisé dans le tableau suivant :

*Tableau 1 : Nombre d'exploitations familiales enquêtées*

Régions	Nombre de cercles	Nombre de communes	Nombre de villages	Nombre d'exploitation
Kayes	7	18	46	130
Koulikoro	7	19	47	142
Sikasso	7	16	56	135
Ségou	7	16	47	134
Mopti	8	11	32	119
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>80</b>	<b>228</b>	<b>660</b>

#### 4.1.2. Caractéristiques sociodémographiques

Les 660 exploitations enquêtées représentent un total de 2250 ménages avec une moyenne de trois (3) ménages par exploitation agricole enquêtée.

Le tableau ci-dessous récapitule la situation de ménages<sup>1</sup> au sein des exploitations ainsi que le nombre moyen de ménages par exploitation, pour chacune des 5 régions :

<sup>1</sup> La définition de ménage utilisée ici est la définition démographique : le ménage est un groupe d'individus apparentés ou non, vivant sous le même toit sous la responsabilité d'un chef de ménage dont l'autorité est reconnue par tous les membres du ménage. Le ménage ordinaire est constitué par un chef de ménage, son (ou ses) épouse(s) et leurs propres enfants non mariés, avec éventuellement d'autres membres de la famille ou de personnes sans liens de parenté.

*Tableau 2 : Nombre de ménage moyen par exploitation*

Régions	Nombre de ménages	Nombre de ménages moyen par exploitation
1 - Kayes	405	3.12
2 - Koulikoro	477	3.36
3 - Sikasso	607	4.50
4 - Ségou	464	3.46
5 - Mopti	297	2.50
<b>Total</b>	<b>2250</b>	<b>3.40</b>

#### 4.1.3. Scolarisation/Alphabétisation

Les données analysées des 5 régions d'enquêtes permettent de conclure que seulement **33,48%** des chefs d'exploitations familiales sont scolarisés (*tous les niveaux de scolarisation confondus*) dont **17%** ont le niveau premier cycle. C'est Koulikoro qui a le taux le plus élevé avec **44%**, tandis que la région de Mopti reste la plus faible avec seulement **25%**.

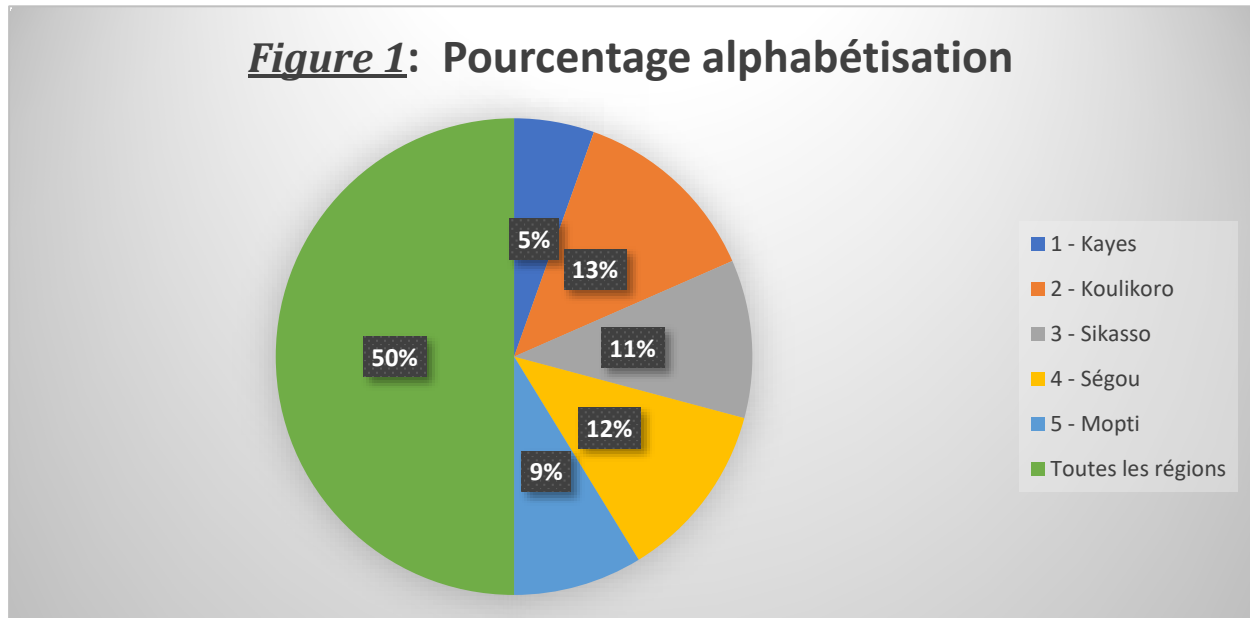
*Tableau 3 : Nombre et pourcentage des chefs d'exploitations scolarisés par région*

Régions	Nbr chef EAF	Tous les niveaux confondus	Pourcentage	Premier cycle	Second cycle	Second aire	Supérieur	Autres
Kayes	130	43	33,08%	11	21	8	3	0
Koulikoro	142	62	43,66%	41	18	1	1	1
Sikasso	135	40	29,63%	28	7	4	0	1
Ségou	134	46	34,33%	21	22	0	0	3
Mopti	119	30	25,21%	14	10	6	0	0
<b>Total</b>	<b>660</b>	<b>221</b>	<b>33,48%</b>	<b>115</b>	<b>78</b>	<b>19</b>	<b>4</b>	<b>5</b>

NB : La catégorie « Autre » inclut notamment les écoles coraniques

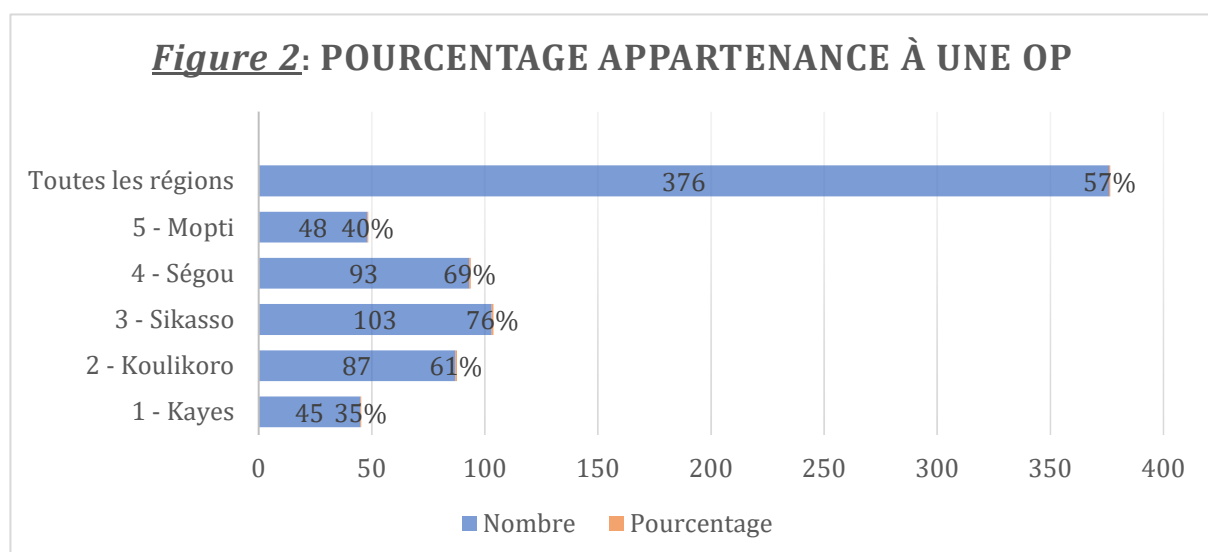


En termes d’alphabétisation, l’on constate une hausse par rapport à 2018 soit 50,15% contre 44% sur toutes les 5 régions. Cette augmentation s’explique par le récent renforcement des capacités dont les chefs d’exploitations ont bénéficié principalement dans les régions de Koulikoro, Sikasso et Ségou (cf. figure ci-dessous).



#### 4.1.4. Appartenance à une organisation paysanne

Les chefs d’exploitations appartenant à une organisation paysanne correspondent à **376** sur un total de **660**, soit un taux de **57%** sur les 5 régions enquêtées. L’on enregistre que Sikasso possède environ 76% des exploitations membres d’un regroupement paysans, suivie de Ségou avec 69%. C’est dans la région de Kayes que le taux d’appartenance à une OP est le plus faible avec environ 35%. Ce résultat s’explique par un plus faible niveau d’organisation des exploitations agricoles familiales dans cette région et/ou due à une forte partie de la population qui part à l’immigration (Cf. figure ci-dessous)



#### 4.1.5. Activités agricoles principales pratiquées par les EAF

---

On notera que la majorité des exploitations pratique plusieurs activités et ne se focalise pas uniquement sur l'une d'entre-elles.

Dans l'analyse, il a été opéré une distinction entre activités principales ou secondaires en se basant sur l'importance qu'attribuent les chefs d'exploitation à l'activité. Il ne s'agit donc pas d'une distinction basée sur des revenus générés, mais sur l'importance de l'activité au jugement des enquêtés.

Ainsi, la culture céréalière domine très largement les activités des exploitations familiales avec **73%** dans les 5 régions en tant qu'activité principale. Sikasso et Mopti sont les régions où cet état de fait s'exprime le mieux avec respectivement **99% et 89%**. Cela démontre que l'agriculture malienne demeure majoritairement une agriculture vivrière. L'on peut interpréter de ces chiffres que l'importance de l'activité découle de sa fonction qui est en premier lieu de nourrir les membres de l'exploitation et en second, de générer des revenus.

L'élevage occupe pour les 5 régions de l'enquête, **7%** des exploitations comme activité principale. Le nombre d'exploitations pratiquant l'élevage est le plus élevé dans la région de Kayes (**14%**), suivie de Mopti (**8%**). Il est le plus faible dans la région de Sikasso avec **seulement 1,43%**. Par contre, 66% des enquêtés ont affirmé pratiquer l'élevage comme activité secondaire.

La pêche, comme activité principale, occupe **4%** des exploitations agricoles familiales enquêtées. En tête la région de Kayes avec environ **7%** suivie de Ségou et Mopti avec respectivement **5% et 3%**. L'on rappelle que Mopti occupait la première position en 2018. Ce nouveau positionnement s'explique par la détérioration des conditions sécuritaires dans la région, empêchant la population à exercer efficacement leurs activités.

Pour la foresterie, elle n'est pas considérée comme activité principale par les exploitations enquêtées, mais plutôt comme secondaire surtout dans la région de Sikasso.

La figure ci-dessous synthétise la situation des activités principales pratiquées.

**Figure 3: Situation activités principales pratiquées par les EAF**



	Agriculture		Elevage		Pêche		Foresterie	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
1 - Kayes	109	84%	18	14%	3	2%	0	0,00%
2 - Koulikoro	123	87%	9	6%	10	7%	0	0,00%
3 - Sikasso	133	99%	2	1%	0	0%	0	0,00%
4 - Ségou	118	88%	9	7%	7	5%	0	0,00%
5 - Mopti	106	89%	9	8%	4	3%	0	0,00%
Toutes les régions	483	73%	47	7%	24	4%	0,00	0,00

#### 4.1.6. Situation aide pour les activités Agricoles

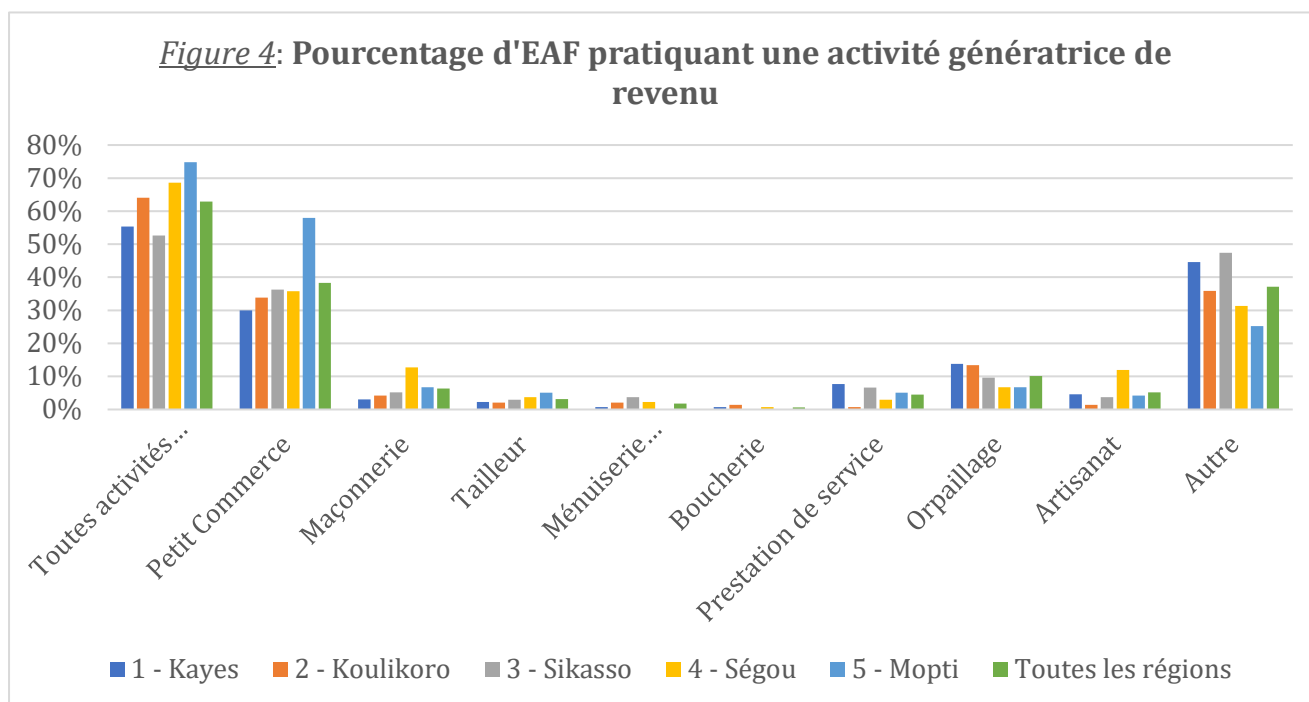
Sur un total de **660** EAF enquêtées, **381**, soit **58%** ont exprimé avoir été appuyé dans l'exercice de leurs activités agricoles. Dans cette dynamique, l'on s'aperçoit que Kayes dispose du plus grand nombre avec **75%**, suivi de Mopti avec **62%**, Koulikoro avec **53%**, Ségou avec **51%** et Sikasso avec **49%** comme (Cf. détails dans le tableau ci-dessous).

**Tableau 4 : Pourcentage de chefs d'exploitations ayant été appuyé dans l'exercice de leurs activités agricoles**

Régions	Nombre	Pourcentage
Kayes	97	75%
Koulikoro	75	53%
Sikasso	66	49%
Ségou	69	51%
Mopti	74	62%
<b>Total</b>	<b>381</b>	<b>58%</b>

#### 4.1.7. Activités Génératrices de Revenus

Dans le souci de faire face à d'autres charges familiales, vu que la principale activité concerne la production vivrière, les chefs d'exploitations familiales s'adonnent à d'autres activités non agricoles génératrices de revenus comme résumé dans le graphique ci-dessous :



Le graphique montre que la majorité des producteurs se dirigent vers le petit commerce. La rubrique « autre » intègre notamment la migration saisonnière

#### 4.1.8. Autres sources de revenus enregistrées au sein de l'exploitation

En vue de toujours cerner les revenus des exploitations familiales de par leurs caractéristiques et leurs diversités, l'étude s'est intéressée aux autres sources de revenus enregistrées au sein des exploitations.

Ainsi, sur un total de 660 EAF enquêtées, 58% des enquêtés ont reçu une aide financière. Cette aide provient de la famille ou de migrants restés au Mali (*par exemple, des fonctionnaires*) ou partis pour l'étranger. Ce pourcentage démontre une faible autonomie financière des EAF. Le tableau suivant expose le nombre et pourcentage d'EAF bénéficiant d'une aide et le détail selon que ce soit des aides de migrants ou de la famille sachant que certains peuvent bénéficier des deux :

*Tableau 5 : Autres aides enregistrées dans l'exploitation*

Régions	Tout type confondu		Apports des migrants		Aide à la famille	
	Nombre	Pourcentage (%)	Nombre	Pourcentage (%)	Nombre	Pourcentage (%)
Kayes	97	75%	76	58%	36	28%
Koulikoro	75	53%	63	44%	15	11%
Sikasso	66	49%	46	34%	40	30%
Ségou	69	51%	54	40%	19	14%
Mopti	74	62%	64	54%	13	11%
<b>Total</b>	<b>381</b>	<b>58%</b>	<b>239</b>	<b>36%</b>	<b>110</b>	<b>17%</b>

Au regard du tableau, l'on se rend compte que les apports des migrants sont une source importante de revenus pour les exploitations agricoles familiales, puisque dans toutes les régions confondues, **36%** des exploitations disent recevoir de l'aide financière de migrants. Ce pourcentage est le plus élevé dans la région de Kayes avec **58%**, qui est considérée historiquement comme la région à forte migration, suivie de la région de Mopti avec **54%**, qui peut être expliqué par l'insécurité dans la zone. L'aide à la famille (*de parents, employés, fonctionnaires ou autres*) est aussi conséquente à hauteur de **17%** contre **13%** en **2018** des exploitations enquêtées qui ont rapporté avoir bénéficié d'une aide à la famille.

## 4.2. PRODUCTION DE SEMENCE

La CNOP, dans sa défense du modèle d'agriculture paysanne familiale basée sur la valorisation des semences paysannes et l'agroécologie paysanne, revendique la reconnaissance et la promotion des systèmes semenciers paysans et par conséquent être en mesure de mieux les décrire et mieux comprendre les fonctionnements pour mieux les défendre. Ce travail de reconnaissance déjà déclenché avec la relecture de la politique semencière en cours, elle continue de s'appuyer sur les informations auprès des EAF pour renforcer son positionnement.

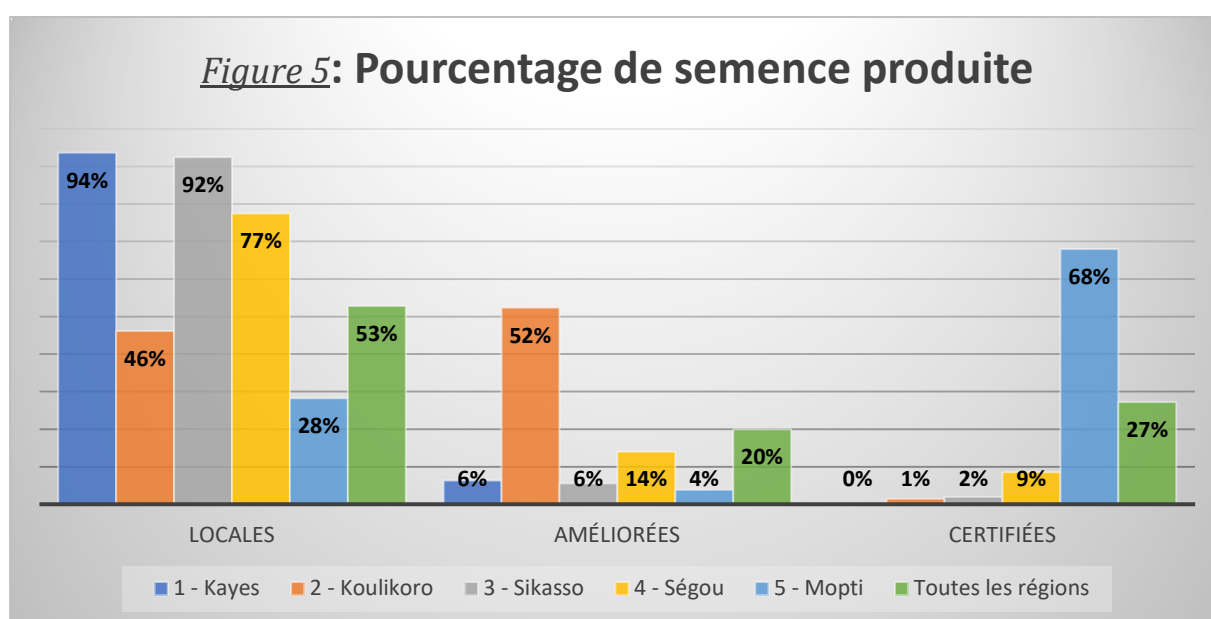
L'enquête a permis de démontrer que près de la moitié des EAF enquêtés produisent des semences, soit pour l'exploitation ou la vente, ce qui démontre l'importance de cette production. Le tableau suivant montre le détail par région en nombre et pourcentage :

*Tableau 6* : Nombre et pourcentage de producteurs de semences

Régions	Nombre	Pourcentage
1 - Kayes	64	49%
2 - Koulikoro	61	43%
3 - Sikasso	32	24%
4 - Ségou	70	52%
5 - Mopti	79	66%
<b>Total</b>	<b>306</b>	<b>46%</b>

#### 4.2.1. Type de semences produites

En s'intéressant aux types de semences produites, le graphique suivant démontre que près de 90% des producteurs produisent des semences locales/paysannes dans l'ensemble des 5 régions. Cela démontre l'importance de ce type de semence pour les EAF. Il s'agit ici des producteurs de semences qui consacrent un certain nombre d'hectares uniquement à la production de semence. Le chiffre ne comptabilise donc pas ceux qui font des prélèvements dans la production normale pour les prochains semis ;



#### 4.2.2. Quantité de semences produite en KG

Le tableau ci-dessous fait ressortir les quantités en kg des types des semences produites sur les 5 régions. Les semences locales/paysannes viennent en tête avec **192005 kg** sur toutes les régions suivies des semences certifiées avec **98 797 kg** et celles améliorées avec **72 530 kg**.

*Tableau 7 : Quantité de semences produites (kg)*

Régions	Locales/paysannes	Améliorées	Certifiées	Total
Kayes	16224	1100	2	17326
Koulikoro	45356	51430	1470	98256
Sikasso	16357	990	350	17697
Ségou	77349	14010	8545	99904
Mopti	36719	5000	88430	130149
<b>Total</b>	<b>192005</b>	<b>72530</b>	<b>98797</b>	<b>363332</b>

#### 4.2.3. Quantités de semences commercialisées en kg

Sur un total de **363332 kg produits**, la quantité totale commercialisée sur l'ensemble des 5 régions est seulement de **69192 Kg**. De cette quantité, il est enregistré **43820 Kg** de semences locales, suivie des semences certifiées avec **13590kg** et améliorées avec **11782 kg** comme expliqué dans tableau ci-dessous :

*Tableau 8 : Quantité de semences commercialisées (kg)*

Régions	Locales/paysannes		Améliorées		Certifiées	
	Quantité	%	Quantité	%	Quantité	%
Kayes	1600	10%	290	26%	0	0%
Koulikoro	4650	10%	40130	78%	700	48%
Sikasso	11850	72%	350	35%	90	26%
Ségou	25220	33%	11150	80%	6800	80%
Mopti	500	1%	0	0%	6000	7%
<b>Total</b>	<b>43820</b>	<b>23%</b>	<b>51920</b>	<b>16%</b>	<b>13590</b>	<b>14%</b>

Cette proportion commercialisée (*faible par rapport à la production totale*) peut s'expliquer par une forte utilisation de la production pour des besoins des exploitations en matière de semence ou une difficulté d'écoulement sachant que la filière semencière est encore aujourd'hui peu structurée. L'on notera également que traditionnellement, la semence fait plutôt l'objet d'échange que de vente. La pratique de la vente fait l'objet d'un apprentissage relativement lent par les EAF.

#### 4.2.4. Formation à la production de semence

Seulement 160 soit 52% sur un total de 306 producteurs ont bénéficié d'une formation dans le cadre de la production de semence. L'on constate que 70 d'entre eux ont rapporté avoir bénéficié de formations organisées par les OP, suivie des ONG et des services techniques, ... (Cf tableau ci-dessous)

*Tableau 9 : Nombre et pourcentage de producteurs de semence ayant reçu une formation*

Régions	Nombre d'EAF formées	Pourcentage d'EAF semenciers formées
Kayes	20	31%
Koulikoro	48	79%
Sikasso	20	63%
Ségou	31	44%
Mopti	41	52%
Total	160	52%

### 4.3. ELEVAGE

#### 4.3.1. Sédentarisation

L'élevage occupe une place de choix dans le développement économique et social du Mali. Il contribue pour environ 12% au PIB et représente 25 à 30% de la production du secteur rural. (Source : *lancement de la campagne de vaccination du cheptel national au titre de la campagne agricole 2018-2019*).

Le Mali étant un pays d'élevage par excellence, accorde une place de choix à la protection de son cheptel qui constitue le troisième produit d'exportation après le coton et l'or.

En effet, l'on se rappelle que le nombre d'EAF enquêtées pratiquent l'élevage comme activité principale est relativement faible, mais ce nombre est plus important si l'on regarde la pratique comme activité secondaire par les EAF. Le tableau ci-dessous présente le nombre d'EAF enquêtés pratiquant l'élevage comme activité principale ou secondaire.

*Tableau 10 : Pratique de l'élevage comme activité principale ou secondaire*

Régions	Nombre d'EAF pratiquant l'élevage Comme activité principale ou secondaire	Pourcentage
Kayes	77	59%
Koulikoro	109	77%
Sikasso	91	67%
Ségou	102	76%
Mopti	79	66%
Total	458	69%



Le tableau ci-dessous présente le pourcentage d'EAF enquêtées pratiquant l'élevage par type d'espèce animale sachant qu'une même EAF peut élever plusieurs espèces. Le pourcentage est calculé par rapport au nombre total d'EAF enquêtées.

*Tableau 11 : Pourcentage des chefs d'exploitation élevant les espèces animales*

Régions	Bovins	Ovins	Caprins	Volailles
Kayes	42%	52%	20%	22%
Koulikoro	73%	57%	41%	46%
Sikasso	60%	41%	34%	32%
Ségou	60%	65%	46%	37%
Mopti	22%	31%	18%	5%
<b>Total</b>	<b>52%</b>	<b>50%</b>	<b>32%</b>	<b>29%</b>

Selon ce tableau, il ressort sur toutes les régions que les espèces animales les élevées sont en premier lieu les bovins et ovins avec respectivement **52% et 50%** des EAF suivis des caprins avec **32% et 29%** pour la volaille.

Le plus grand nombre d'exploitations enregistrées élevant les bovins se trouve à Koulikoro avec **73% des EAF**, suivi de Sikasso et Ségou avec **60%** des EAF. Par contre, Mopti qui est reconnue comme la région d'élevage par excellence a le plus faible pourcentage des EAF enquêtées qui pratiquent l'élevage bovin avec **22%**. Cet état de fait s'explique par l'insécurité dans cette région qui poussent les éleveurs à se déplacer dans d'autres régions où localités avec leur troupeau pour éviter les vols ou les dépossessions dont ils sont victimes.

Pour ce qui est des exploitations élevant les ovins, le plus grand nombre d'EAF a également été enregistré à Ségou avec **65%**, suivi de Koulikoro avec **57%**, Mopti possède une fois de plus le faible nombre d'exploitations avec **37%**.

Par rapport aux caprins, c'est Ségou qui revient en tête avec **62** exploitations, suivi de Koulikoro avec 58. Mopti revient toujours en dernière position avec 22 EAF.

### **4.3.2. Embouche**

L'embouche est une opération d'engraissement des animaux maigres grâce à une ration alimentaire équilibrée entre 3 et 6 mois maximum. C'est un système qui promeut l'élevage intensif et contribue à renforcer la qualité des animaux sur le marché. Elle se pratique par toutes les franges surtout les exploitations agricoles familiales et leur procure de revenus d'où l'intérêt de l'embouche pour la CNOP.

Le tableau suivant présente le nombre et le pourcentage d'EAF pratiquant l'embouche, toute espèce confondue, par rapport à l'ensemble des enquêtés.

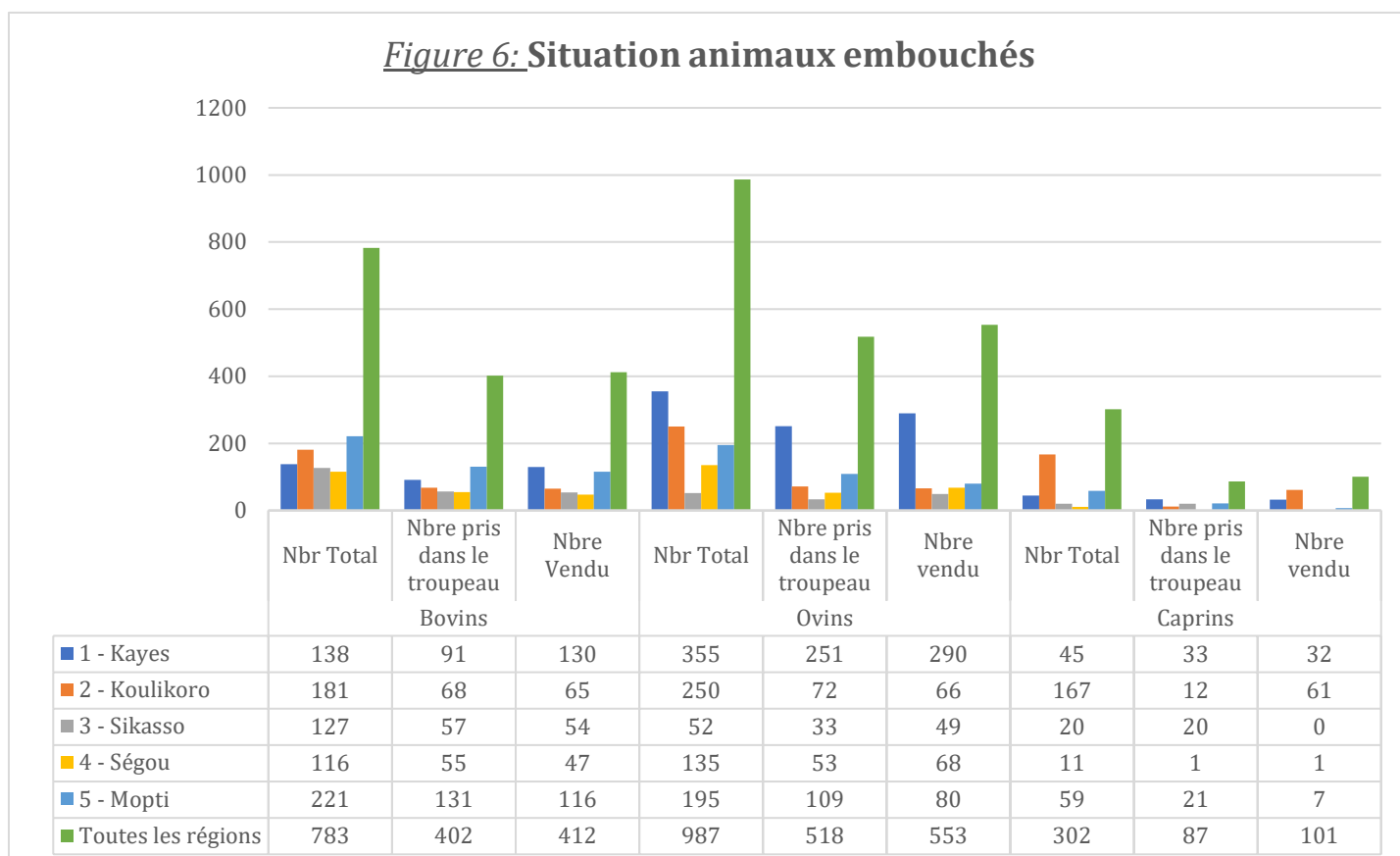
*Tableau 12 : Nombre et pourcentage de chefs d'exploitations pratiquant l'embouche*

Régions	Nombre	Pourcentage
Kayes	41	32%
Koulikoro	49	35%
Sikasso	21	16%
Ségou	41	31%
Mopti	50	42%
<b>Total</b>	<b>202</b>	<b>31%</b>

Le tableau ci-dessus démontre qu'un tiers des EAF enquêtées pratiquent l'embouche, ce qui représente un grand nombre d'entre elles.

Si l'on s'intéresse aux espèces embouchées, l'analyse faite de la situation, nous permet de nous rendre compte que l'embouche ovine est la plus importante avec 987 têtes suivie des bovins et caprins avec respectivement 783 et 302 têtes. Dans ces effectifs, les nombres pris dans les troupeaux sont très importants comme le montre le graphique ci-dessous :

*Figure 6: Situation animaux embouchés*



**NB:** Les prises dans les troupeaux concernent les animaux pris dans l'exploitation pour être embouché sachant bien qu'ils peuvent être acheté aussi.

Dans cette dynamique, l'on précise que seul un éleveur de caprin a été enregistré à Sikasso et ce dernier embouche toutes ses 20 têtes.

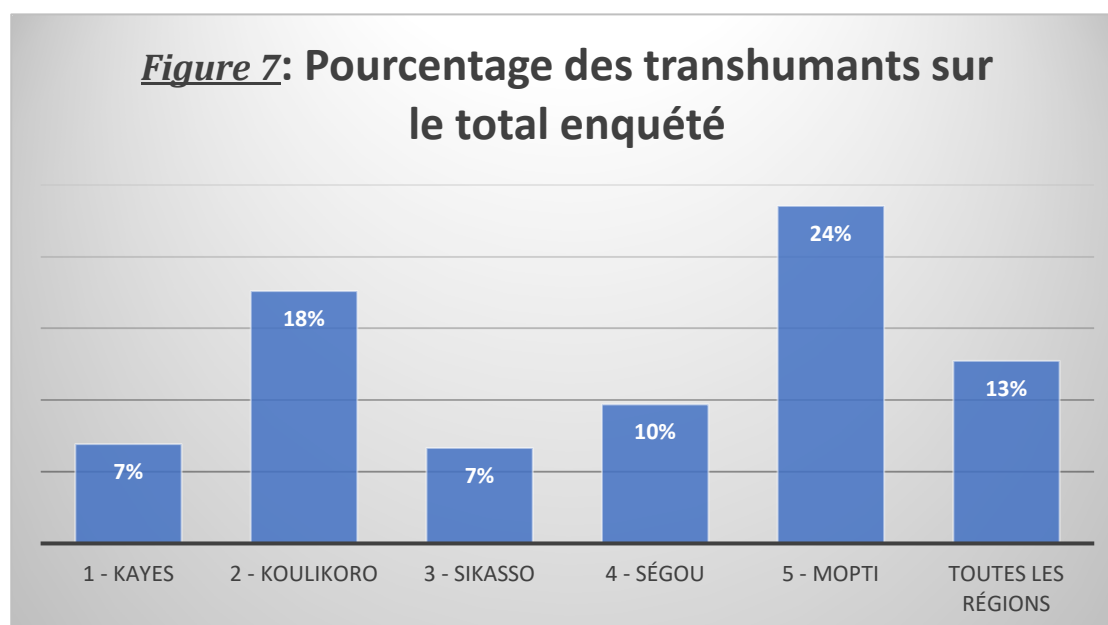
### 4.3.3. Transhumance

La transhumance des animaux est considérée comme des mouvements saisonniers à caractère cyclique s'exerçant à l'intérieur de parcours selon les périodes suivantes : saison des pluies, fin des récoltes céréalières, saison sèche-froide, saison sèche-chaude et périodes de soudure. Les mouvements varient d'une année à l'autre en fonction de la disponibilité des ressources pastorales (eau, pâturages et terres salées). Compte tenu de cette variabilité, il est indispensable pour la CNOP de mieux cerner les tenants et les aboutissants pour une meilleure appropriation et proposition politique.

Les données obtenues sont résumées dans le tableau comme suit :

*Tableau 13: Nombre de chef d'exploitation faisant la transhumance selon les espèces animales*

Régions	Bovins	Ovins/Caprins
Kayes	9	9
Koulikoro	25	4
Sikasso	9	0
Ségou	13	11
Mopti	28	1
<b>Total</b>	<b>84</b>	<b>25</b>



Dans les 5 régions, l'on note que 109 EAF soit 13% font la transhumance. De ce nombre, 84 EAF font la transhumance bovine et 25 la transhumance ovine/caprine. Cette répartition des exploitations est faite par régions et par espèces animales. Selon les données collectées, la transhumance est pratiquée plus dans la région de Mopti avec **24%**. Ce qui confirme que la région reste la région de transhumance par excellence. Par ailleurs, l'on note qu'elle a plus augmenté ces dernières années à cause de la situation sécuritaire, qui les oblige à se déplacer au risque de se faire enlever les bétails. Cette proportion est suivie par Koulikoro avec **18%**. Pour la totalité des 109 EAF pratiquant la transhumance, la principale raison évoquée est la recherche de pâturage ou de points d'eau. La vente est très peu mise en avant par les EAF.

L'on note également que les transhumants sont souvent confrontés à d'énormes difficultés durant les trajets qui sont entre autres : alimentaires, sanitaires, vols, enlèvement, ... Des cas, souvent de force majeure poussent certains transhumants à vendre quelques têtes pour y faire face durant le trajet.

A ces difficultés, s'ajoutent également :

- Le non accès à des gites d'étape ;
- L'insécurité grandissante au niveau de certains parcours ;
- Les occupations illicites ou l'inexistence de pistes de passage des animaux, ... ;
- La perturbation du cycle de transhumance suite à l'irrégularité des pluies.

***Ces difficultés interpellent les autorités et l'ensemble des acteurs de la filière non seulement à une vulgarisation massive et au respect de la charte pastorale, mais également valoriser la sédentarisation des bovins afin d'éviter la transhumance surtout vers l'extérieur.***

#### **4.3.4. Production de lait**

---

Le Mali est un pays qui regorge d'énormes potentialités en matière de production laitière. Cependant, les unités de transformation qui sont chargées de promouvoir le développement du secteur laitier utilisent du lait en poudre importé à la place du lait local. Une situation qui constitue une sérieuse entrave pour la productivité et la valorisation du lait local

Ainsi, cette section a pour objectif de mettre en exergue ce potentiel à travers les données collectées auprès des EAF.

En effet, le nombre de producteurs de lait enquêtés et en fonction des dérivés dans les 5 régions est consigné dans le tableau ci-dessous :

*Tableau 14 : Nombre de chefs d'exploitations produisant le lait frais et ses dérivés*

Régions	Lait frais (L)	Lait caillé	Beurre	Ghee (Sirimè)	Fènè
Kayes	31	15	2	7	8
Koulikoro	54	14	5	0	2
Sikasso	39	3	1	0	1
Ségou	30	11	3	0	3
Mopti	10	6	4	0	0
<b>Total</b>	<b>164</b>	<b>49</b>	<b>15</b>	<b>7</b>	<b>14</b>

La région de Koulikoro se hisse en tête avec **54** producteurs de lait frais, d'où la présence de beaucoup de centres de collecte et de mini-laiterie dans cette région. L'on constate par la même occasion que Mopti qui est en dernière position avec seulement 10 producteurs de lait frais.

Au-delà de cette production, les EAF accordent une place importante à sa transformation en plusieurs dérivés. Et la tendance est plutôt pour le lait caillé, suivie du beurre et du Fènè.

Ainsi la quantité produite et transformée en litre se présente comme suit :

*Tableau 15 : Niveau de production du lait frais et de ses dérivés*

Régions	Lait frais (Litre)	Lait caillé (Litre)	Ghee (sirimè) ((Litre))	Fènè (Litre)
Kayes	7481	3202	120	1293
Koulikoro	12909	397	0	286
Sikasso	21708	490	0	10
Ségou	29807	1518	0	77
Mopti	1843	101	0	0
<b>Total</b>	<b>73748</b>	<b>5708</b>	<b>120</b>	<b>1666</b>

De cette production et transformation, la quantité vendue par an est déclinée dans le tableau ci-dessous :

*Tableau 16 : Quantité de lait frais et de ses dérivés commercialisés*

Régions	Lait frais (L)	Lait caillé (Litre)	Ghee (Sirimè) (Litre)	Fènè (Litre)
Kayes	6521	2532	92	1033
Koulikoro	9000	857	0	264
Sikasso	16155	300	0	0
Ségou	12764	677	0	62
Mopti	1711	68	0	0
<b>Total</b>	<b>46151</b>	<b>4434</b>	<b>92</b>	<b>1359</b>

On remarque donc que la majorité de la production est destinée à la vente. Cela démontre qu'un renforcement des capacités en matière de conservation et de transformation, mais aussi de facilitation d'accès à des infrastructures et équipements adaptés, ...allant dans ce sens sera bien reçu par ces producteurs.

#### 4.4. PECHE/PISCICULTURE

Au Mali, le secteur de la pêche est une composante essentielle du développement rural. Il joue un rôle stratégique et de soutien à la croissance de l'économie nationale en contribuant notamment à la réduction de la pauvreté et de la malnutrition. En effet le poisson représente une importante source de protéines animales pour la population malienne et plus particulièrement les exploitations agricoles familiales.

C'est en vue de bien cerner ce positionnement qu'il a été nécessaire de disposer des données sur la pêche auprès des EAF.

Le tableau suivant dénombre le nombre d'AEF pratiquant la pêche ou des activités piscicoles. Le pourcentage est calculé par rapport au nombre total d'EAF enquêtés. Il montre que la pêche reste une activité minoritaire, mais non négligeable.

*Tableau 17 : Nombre et pourcentage d'exploitations pratiquant la pêche ou la pisciculture par rapport au AEF enquêtées*

Régions	Nombre	Pourcentage
Kayes	8	6%
Koulikoro	11	8%
Sikasso	5	4%
Ségou	12	9%
Mopti	30	25%
<b>Total</b>	<b>67</b>	<b>10%</b>

Selon le tableau ci-dessus, l'on constate que les exploitations pratiquant la pêche dominant en termes de capture de poisson frais avec 67 sur 660 EAF soit **10%** dans les 5 régions. Mopti dispose de 25% des EAF pratiquant la pêche, suivie de Koulikoro et Ségou avec respectivement **8% et 9%** des EAF et Sikasso en dernière position avec 4% des EAF.

Pour la production d'alevins, c'est à Koulikoro et Sikasso où il n'a été enregistré que 2 EAF dans ce domaine.

Du point de vue de la production de poisson utilisée comme aliment volaille, il est ressorti qu'une seule EAF dans la région de Koulikoro se trouve dans ce domaine.

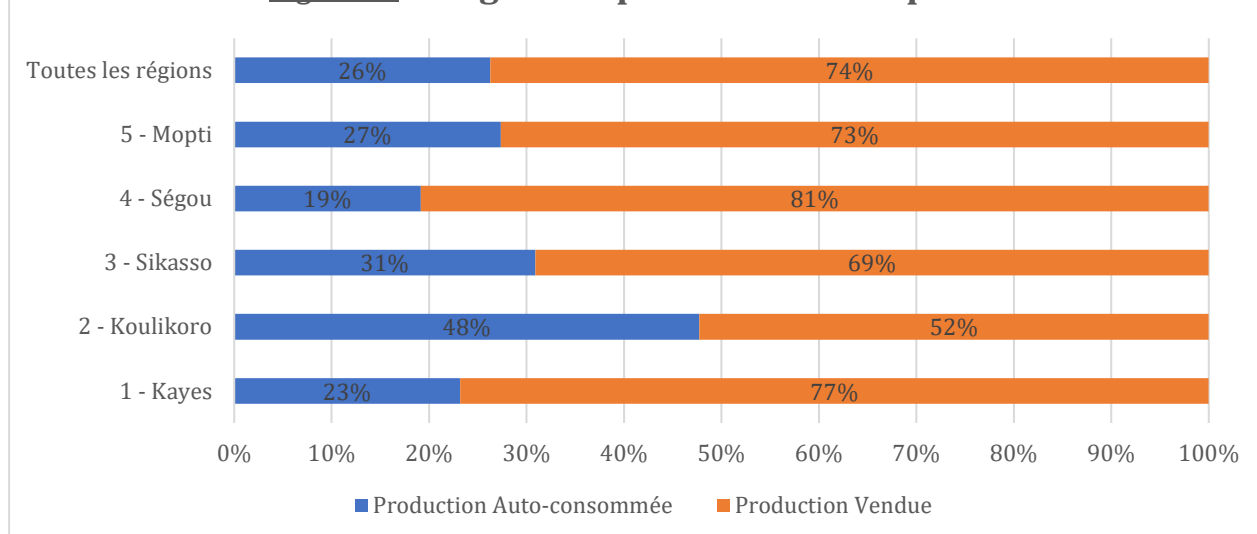
Ainsi, la production totale de poisson enregistrée et la situation des ventes dans les zones enquêtées se présentent comme suit :

*Tableau 18 : Niveau de la production et de la vente de poissons (kg)*

Régions	Poisson frais			Alevins		Poisson utilisé comme aliment volaille	
	Production totale	Production auto consommée	Production vendue	Production totale	Production vendue	Production totale	Production vendue
Kayes	4863	1127	3736	0	0	0	0
Koulikoro	18053	8615	9438	4	4	670	600
Sikasso	1071	331	740	200	180	0	0
Ségou	55047	10537	44510	0	0	0	0
Mopti	15666	4285	11381	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>94700</b>	<b>24895</b>	<b>69805</b>	<b>204</b>	<b>184</b>	<b>670</b>	<b>600</b>

Le graphique suivant démontre que la pêche reste essentiellement une activité économique. Le produit de cette dernière est destiné à la vente à 74% dans l'ensemble des régions. L'autoconsommation est le plus élevé dans la région de Koulikoro, seconde région en termes de quantité produite. Ségou, la première région en termes de production est également la première en termes de pourcentage de production vendu.

**Figure 8: Usage de la production de la pêche**



## 4.5. ACCES AU CREDIT

Dans le cadre de la poursuite de son plaidoyer auprès des autorités maliennes pour l'opérationnalisation effective et transparente du Fonds National d'Appui à l'Agriculture, la CNOP, à travers les données collectées auprès des exploitations agricoles familiales sur la question, tire quelques conclusions sur l'accès au crédit de celles-ci. Ainsi le tableau ci-dessous fait ressortir la situation des chefs d'exploitation par rapport à la sollicitation d'un crédit.

*Tableau 19 : Situation des chefs d'exploitation par rapport à la sollicitation d'un crédit*

Régions	Crédit non sollicité		Crédit sollicité et reçu		Crédit sollicité et non reçu	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Kayes	113	86,9%	14	11%	3	2,3%
Koulikoro	107	75,4%	35	25%	0	0,0%
Sikasso	79	58,5%	53	40%	3	2,2%
Ségou	83	61,9%	44	35%	7	5,2%
Mopti	99	83,2%	18	15%	2	1,7%
<b>Total</b>	<b>481</b>	<b>73%</b>	<b>164</b>	<b>25%</b>	<b>15</b>	<b>2%</b>

Les résultats nous montrent que sur les 660 exploitations touchées par l'enquête, 164 ont sollicité et reçu un crédit (soit 25%, pourcentage supérieur à l'enquête 2018 qui était de 24%). C'est dans la région de Sikasso où le taux est le plus élevé, avec 40%, contre 50% en 2018, suivi de Ségou, avec 35%. Kayes est la région où l'accès au crédit est encore plus faible, avec 11%. Cette hausse du taux à Sikasso s'explique par le fait que la région étant

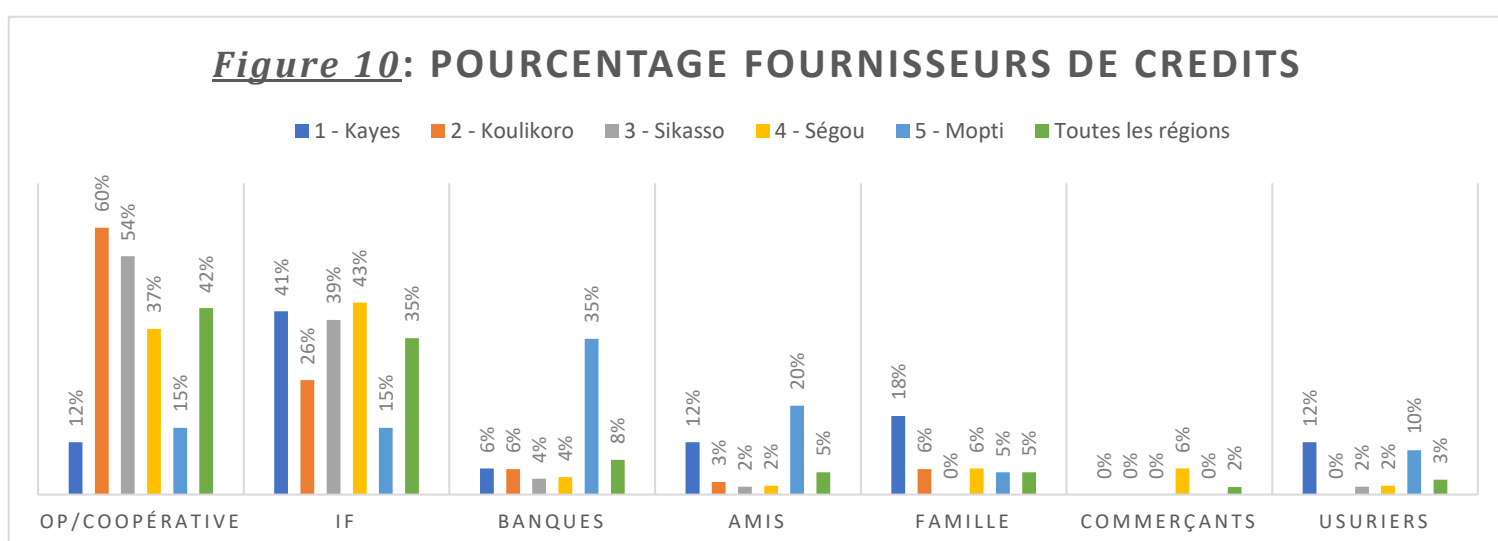
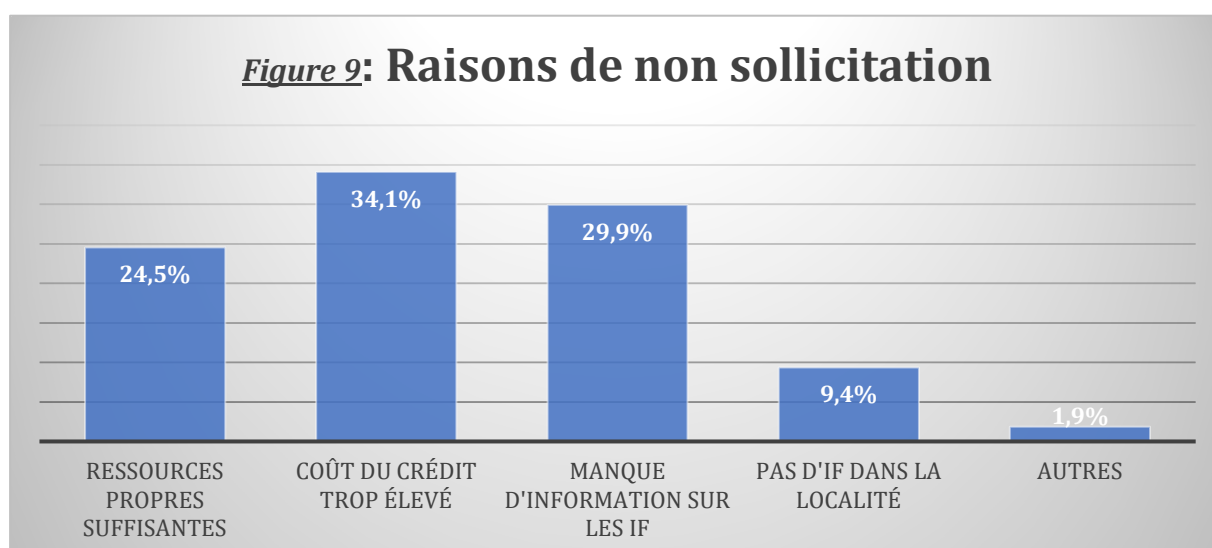


une région cotonnière, ses chefs d'exploitation ont une certaine ouverture aux crédits via leur OP.

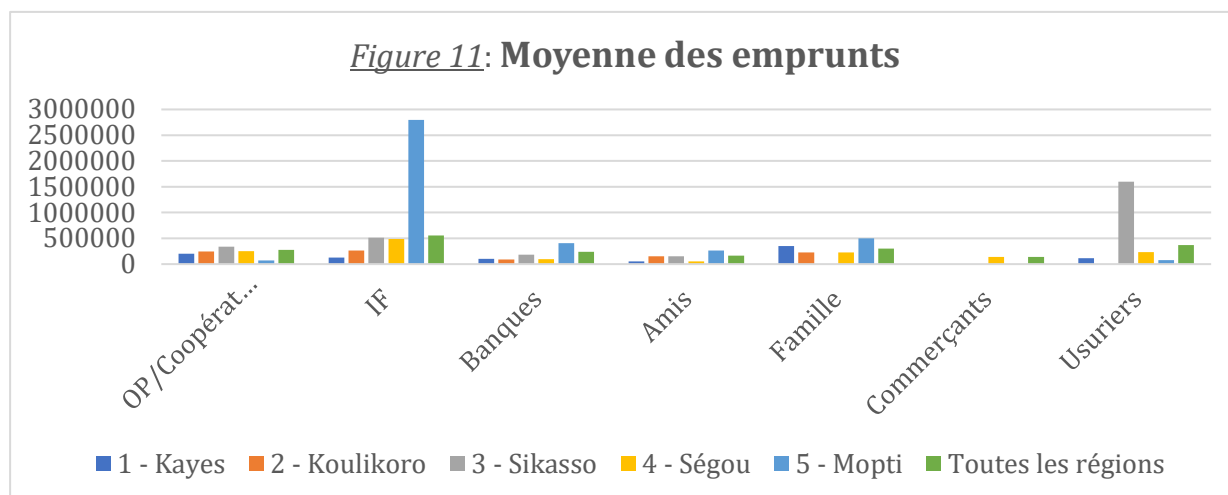
Ces résultats illustrent bien le fait que l'accès au financement agricole est encore loin d'être acquis pour les exploitations agricoles familiales.

Les exploitations ayant sollicité un crédit, mais non reçu, sont au nombre de 15 sur 660 EAF soit 2%. Ce chiffre est plus élevé par rapport à 2018 (14).

73% des exploitations enquêtées n'ont pas sollicité de crédit. Les raisons de cette non-sollicitation sont essentiellement liées au coût trop important du crédit agricole en zone rurale (34% des réponses données), à laquelle s'ajoute le manque d'information sur les institutions de crédits (banques, IMF, etc.) correspondant à 30% des réponses, les ressources propres sont suffisantes avec (24,5%), pas d'institution financière dans la localité (9,4%) et autres avec près de 2%. L'on note dans cette dernière catégorie que 0,2% ne possède pas de garantie. (Cf. graphique ci-dessous)



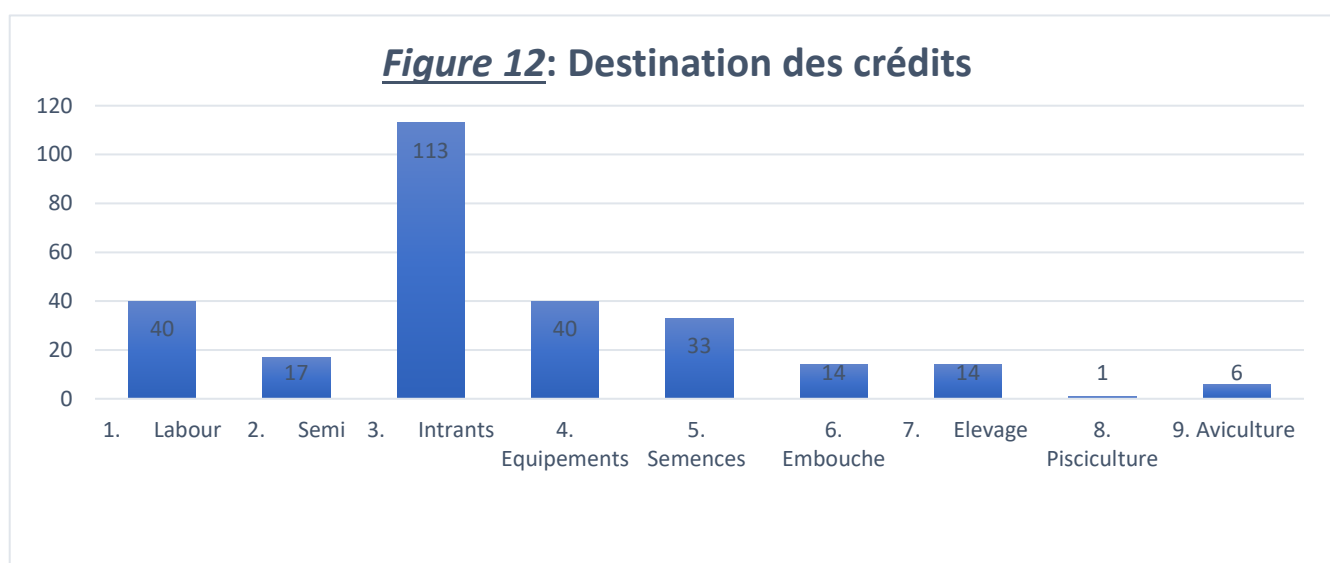
L'on s'aperçoit selon ce classement ci-dessus que les organisations paysannes/coopératives jouent un rôle important (*souvent d'intermédiaire avec les institutions financières*) dans la facilitation de l'accès au crédit des exploitations agricoles familiales. En effet, 42% des EAF contre 59% en 2018 ont répondu avoir reçu leur crédit via une OP. Viennent ensuite les institutions de microfinance et les banques auprès desquelles **35% et 8%** des exploitations enquêtées ont directement obtenu un crédit agricole. **5%** ont obtenu du crédit auprès des amis et leur famille, tandis que **2% et 3%** ont obtenu des emprunts respectivement auprès des commerçants et à travers les usuriers.



La moyenne empruntée auprès des OP/coopératives avoisine les 300 000 FCFA, tandis qu'elle est près de 600 000 pour les institutions financières.

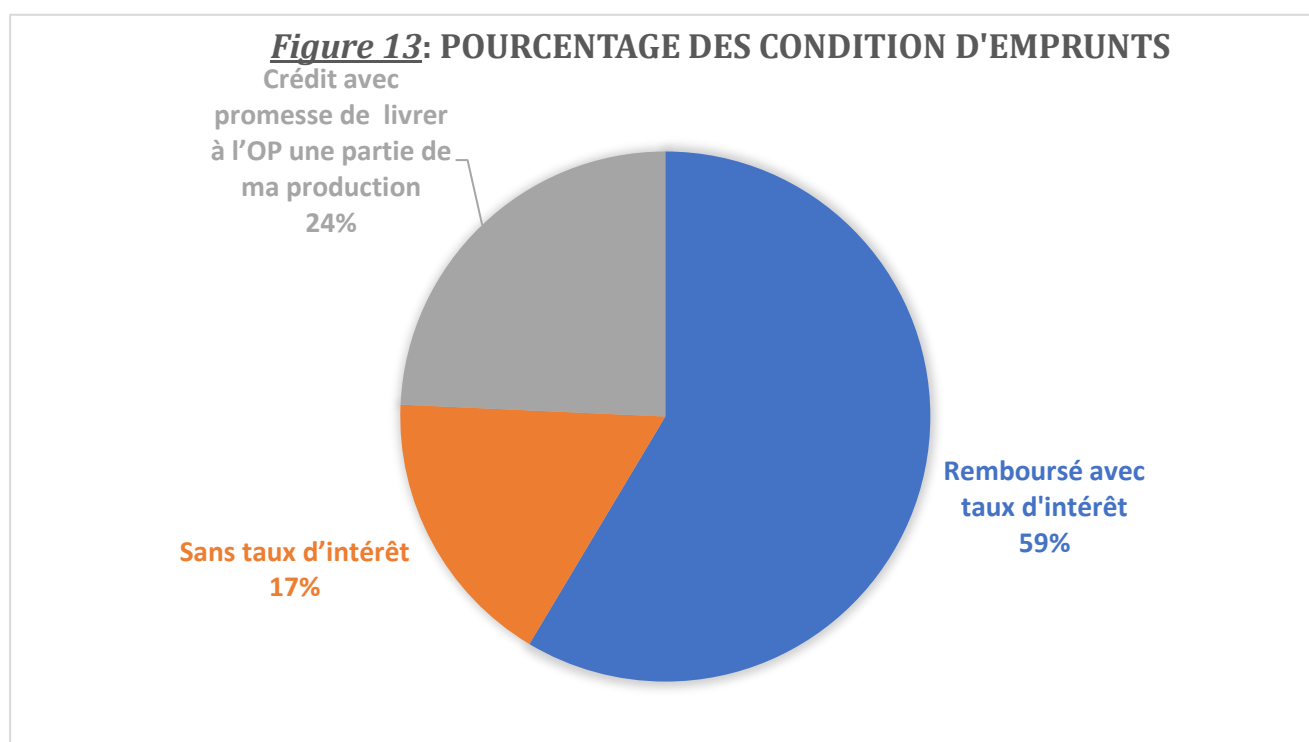
Le graphique ci-dessous présente les moyennes des montants empruntés par région et sur l'ensemble des enquêtés. La valeur empruntée chez les institutions financières (IF) dans la région de Mopti et pour les usuriers dans la région de Sikasso correspond à plusieurs millions de Francs CFA.

#### 4.5.1. Destination du crédit



Selon le graphique ci-dessus, les crédits contractés par EAF sont principalement destinés à l'achat des intrants (*semences, engrais organiques et/ou chimiques, pesticides...*), confirmé par 113 EAF ; suivi du labour et l'achat des équipements avec 40 EAF.

La principale condition d'emprunt est le remboursement avec un taux d'intérêt (**59%**) des réponses, suivies avec promesse de livrer une partie de la production (**24%**) à l'OP, et suivie de sans intérêt (**17%**).



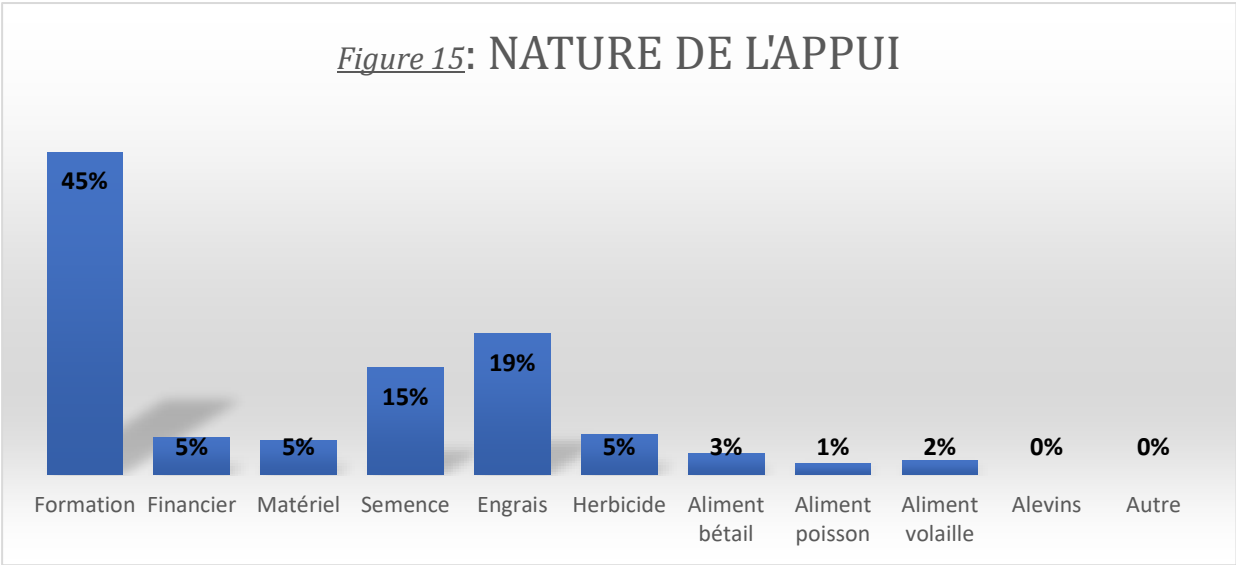
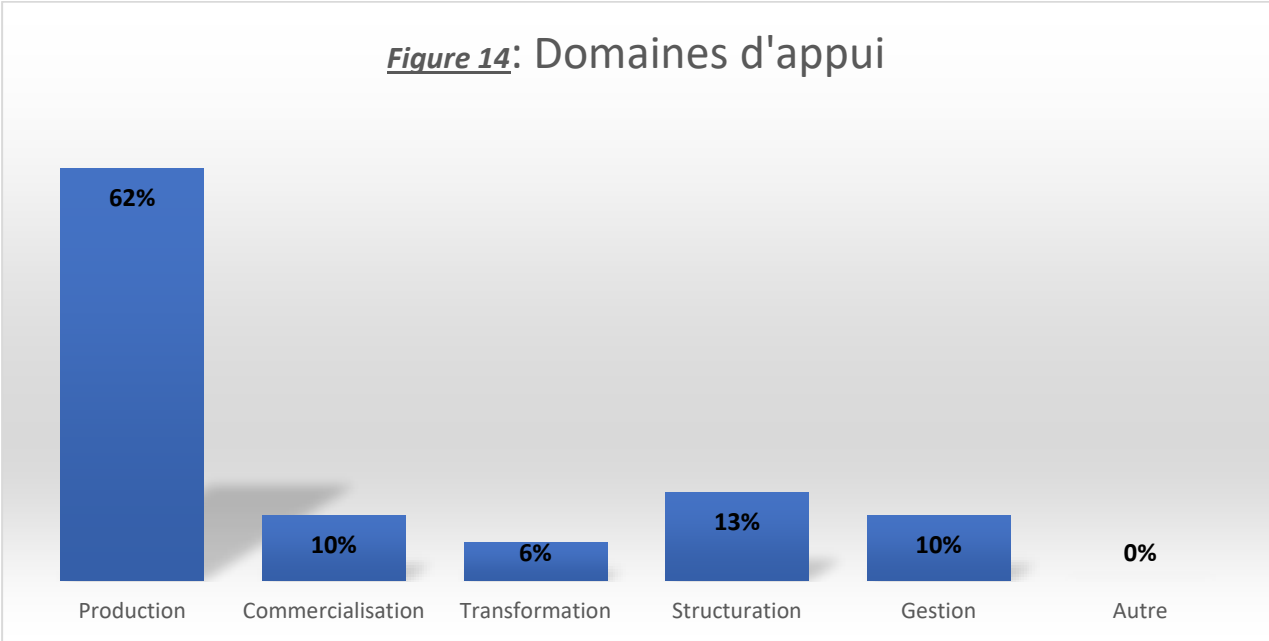
## 4.6. APPUI TECHNIQUE

Dans le cadre du suivi des appui-conseils dont les EAF ont bénéficié, l'enquête a permis de ressortir la situation globale dans le tableau ci-dessous :

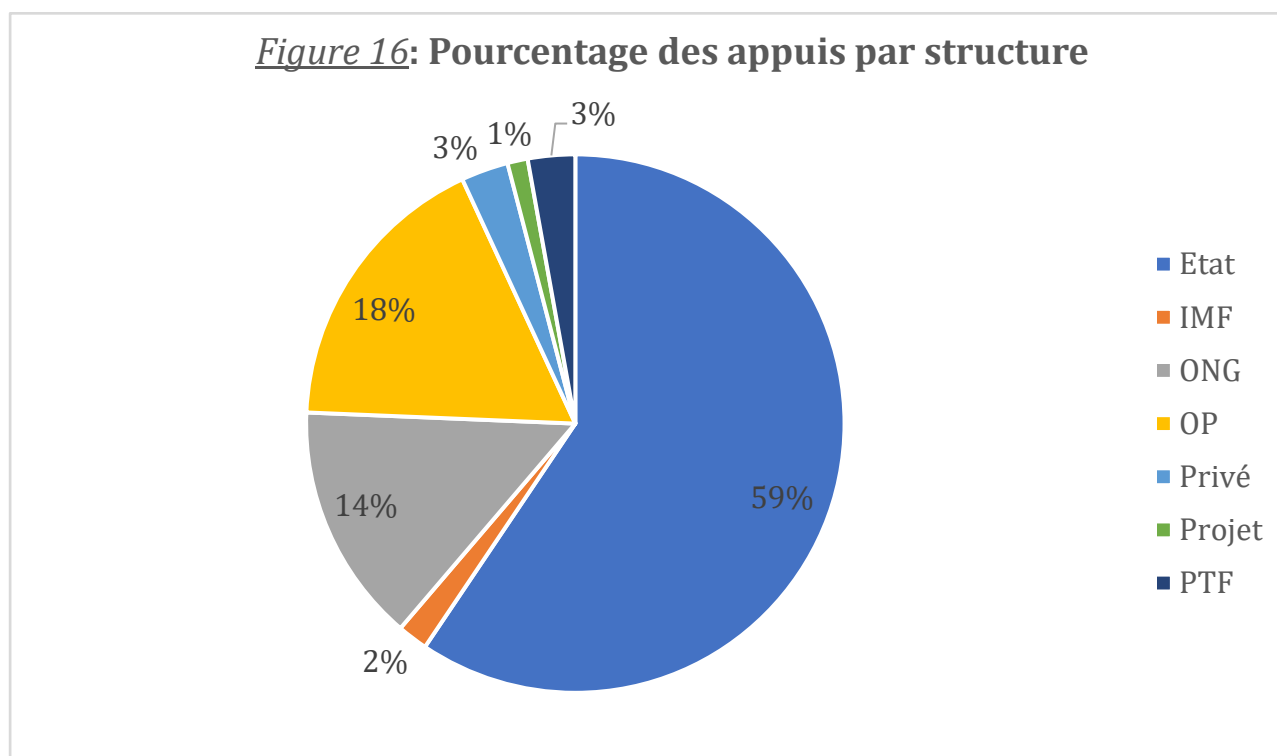
*Tableau 20 : Nombre de chefs d'exploitation ayant bénéficié d'un appui technique*

Régions	Oui	Non	Total de chef d'exploitation enquêté
Kayes	44	86	130
Koulikoro	67	75	142
Sikasso	67	68	135
Ségou	66	68	134
Mopti	45	74	119
<b>Total</b>	<b>289</b>	<b>371</b>	<b>660</b>

Ces appuis ont essentiellement ciblé les domaines de la production avec 62% suivie de la structuration, la commercialisation et la gestion avec 10%.



Selon la figure ci-dessus, ces appuis, axés spécifiquement sur la formation dans le cadre de la production et de l'approvisionnement en engrais, semences, entre autres ont été apportés par l'Etat à travers les structures techniques, les banques, les ONG, les OP, les PTF, ...



## V. RECOMMANDATIONS

Au regard des données collectées et des analyses effectuées, les principales recommandations qui se dégagent sont entre autres :

### Par rapport à l'organisation/structuration de EAF,

- Renforcer les actions d'organisation et d'enregistrement des EAF des différentes régions non membres d'une entité afin de leur faire bénéficier des avantages d'une organisation en termes d'accompagnement technique et financier par les fédérations membres et leurs coopératives ;

### Par rapport à la production semencière ;

- Veiller à la prise en compte des systèmes semenciers paysans dans la relecture de la politique et la loi semencière de par son importance dans la production par les EAF ;
- Encourager la production des semences fourragères ;

### Par rapport à l'élevage et ses sous-produits ;

- Susciter la relecture et la vulgarisation de la charte pastorale et veiller à son respect afin de permettre une cohabitation apaisée entre les différents acteurs ;
- Engager des actions de plaidoyer auprès des autorités étatiques pour la sédentarisation des animaux surtout les bovins en aménageant des espaces comme dans le Daouéné à Niono, le lac Faguibine, entre autres afin d'éviter la transhumance avec toutes ses difficultés à long terme ;
- Renforcer les capacités des producteurs et des emboucheurs (prise pastorale) ;

#### **Par rapport à la pêche ;**

- Veiller auprès des autorités étatiques à la poursuite de l'accompagnement des pêcheurs dans la promotion de la pisciculture sans pesticide ;
- Former les pêcheurs aux techniques de conservation du poisson sans pesticide ;
- Former les pêcheurs à la production d'alevins, d'aliments poisson ;

#### **Par rapport au crédit,**

- Poursuivre le plaidoyer auprès des autorités étatiques pour le financement des exploitations agricoles familiales à travers l'opérationnalisation effective et transparente du Fonds national d'appui à l'Agriculture (FNAA) ;
- Plaider pour l'obtention de taux d'intérêts soutenables par les exploitations agricoles ;
- Vulgariser les informations sur les institutions financières auprès des exploitations familiales et négocier pour la facilitation des conditions d'octroi de crédit ;

#### **Par rapport à l'appui technique,**

- Renforcer les capacités en gestion des exploitations familiales en amont et en aval à travers le conseil agricole et de gestion
- Dynamiser le conseil agricole ;

## **VI. CONCLUSION**

Le suivi des Exploitations Agricoles familiales révèle une importance capitale pour la CNOP. La recherche de leur efficacité reste une de ses missions fondamentales, car l'essentiel de l'alimentation de la population est également fourni par celle-ci, malgré leur faible niveau d'équipement et d'organisation.

L'objectif recherché étant la construction progressive d'un observatoire national qui contribue à diffuser des connaissances produites **par** et **pour** les paysans sur les dynamiques des exploitations agricoles Familiales afin d'adapter les services et appuis en leur direction ainsi que des politiques de développement adaptées aux différents niveaux.

C'est la raison pour laquelle, la CNOP a opté d'emblée pour leur renforcement, leur soutien, leur consolidation pour que le travail de ces exploitants familiaux soit reconnu

comme un métier à part entière dédié à la production agricole en vue de satisfaire les besoins alimentaires et nutritionnels du pays.

Le positionnement pour la promotion et la défense des intérêts des EAF reste la mission fondamentale qui se réalise à travers son implication dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques de développement Agricole.

Les enjeux et les perspectives de l'enquête permettront de disposer de connaissances approfondies des exploitations agricoles familiales en vue de mieux définir et d'orienter les services consacrés à ces dernières et de faire des propositions argumentées en termes d'orientation des ressources et des politiques publiques destinées au monde rural.